Voyage d'Anne Hidalgo à Tahiti : perquisitions en cours (màj : Patrick Bloche, 1er adjoint, relativise le montant de la facture de téléphone "de 10000€ et non 30000€" pour une consommation de 5Go, une tarification Orange "qui vaut pour tout le monde")

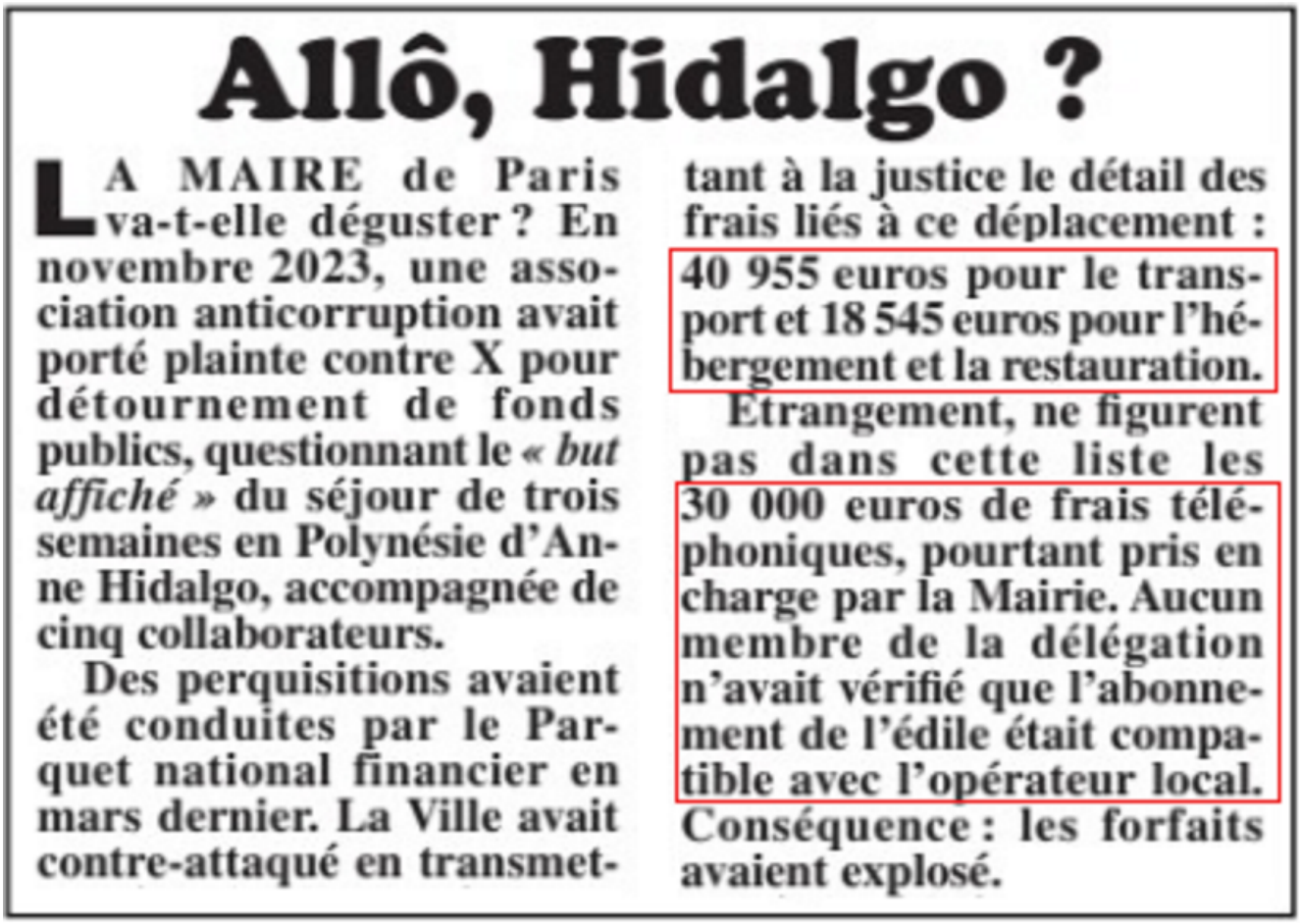
13/02/2025 à 18h37



13/02/2025

> *#Tahitigate : le 1er adjoint d'#AnneHidalgo reconnait sans sourciller que la Ville de Paris a payé 10.000€ les 5 Go à Orange lors du déplacement de la maire socialiste à Tahiti !!*
> *pic.twitter.com/qgpyL9ozmn*
>
> *— Enzo Morel (@mtwit75) February 13, 2025*

18/12/2024



Allô, Hidalgo ?

LA MAIRE de Paris va-t-elle déguster ? En novembre 2023, une association anticorruption avait porté plainte contre X pour détournement de fonds publics, questionnant le *« but affiché »* du séjour de trois semaines en Polynésie d'Anne Hidalgo, accompagnée de cinq collaborateurs.

Des perquisitions avaient été conduites par le Parquet national financier en mars dernier. La Ville avait contre-attaqué en transmettant à la justice le détail des frais liés à ce déplacement : 40 955 euros pour le transport et 18 545 euros pour l'hébergement et la restauration.

Étrangement, ne figurent pas dans cette liste les 30 000 euros de frais téléphoniques, pourtant pris en charge par la Mairie. Aucun membre de la délégation n'avait vérifié que l'abonnement de l'édile était compatible avec l'opérateur local. Conséquence : les forfaits avaient explosé.

Le canard enchaîné

13/03/2024

Les perquisitions sont menées dans le cadre d'une enquête ouverte pour prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics concernant le voyage d'Anne Hidalgo à Tahiti à l'automne dernier.
Ces perquisitions ont été menées "dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte en novembre 2023 des chefs de prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics" concernant le très décrié voyage de la maire Anne Hidalgo à Tahiti.

En novembre dernier, l'association AC!! avait déposé plainte contre X pour détournement de fonds publics, questionnant le but du déplacement de la maire de Paris, qui s'était

officiellement rendue en Polynésie pour “vérifier les installations de surf dans le cadre des JO 2024”.

L’association avait également questionné le financement de ce voyage. Selon la ville de Paris, les frais de transport de la délégation parisienne liés à ce voyage s’étaient élevés à 40.955 euros et ceux d’hébergement et de restauration à 18.545 euros.

BFM TV